

Offre pédagogique du Centre d'Action culturelle Dominique de Roux

Le Centre culturel dispense un enseignement spécialisé dans les domaines de la musique, la danse, le théâtre et les arts plastiques quel que soit le niveau pour découvrir, débiter ou se perfectionner.



[Musique](#)

[Danse](#)

[Théâtre](#)

[Arts plastiques](#)

[Projets pluridisciplinaires](#)

[Tarifs 2023-2024](#)

[Inscriptions aux enseignements 2023-2024](#)

Musique

- **Éveil** à partir de 4 ans
- **Cours particuliers** :
Accordéon, basse électrique, batterie, chant lyrique et musiques actuelles, clarinette, clavier musiques actuelles, contrebasse, flûte traversière (et grande flûte et piccolo), guitare classique, guitare acoustique (accompagnement), guitare électrique, harpe, M.A.O., percussions, percussions digitales, piano, piano jazz, saxophone, trompette, violon, violoncelle, découverte instrumentale (à partir de 6 ans : permet de découvrir et tester une dizaine d'instruments dans l'année).
- **Pratiques collectives** :
Ensembles instrumentaux, musique de chambre, atelier jazz, atelier musiques actuelles, atelier percussions digitales, chœurs enfants et adultes, formation et culture musicale, atelier d'écriture musicale.

Danse

- Éveil à partir de 5 ans
- Classique et jazz (le choix de la technique se fait à partir de 8 ans)
Il est possible de prendre plusieurs cours et de se former aux 2 disciplines

Les cours de musique et de danse sont organisés en cursus, en application du schéma d'orientation nationale pédagogique des écoles de musique et de danse.

Théâtre

- A partir de 6 ans
- 3 ateliers sont proposés : Éveil (enfants), initiation (adolescents), amateur (adultes).

Arts plastiques

- A partir de 4 ans
- Plusieurs ateliers sont proposées : Éveil, Initiation (Enfants et Adolescents), Atelier libre, cours de techniques artistiques (Adultes)
- Encadrement et cartonnage (Adultes)

Projets pluridisciplinaires

Basés sur deux socles - l'interdisciplinarité et la création - ils sont essentiels dans l'apprentissage des disciplines et sont totalement intégrés aux cycles d'enseignement. Ils permettent de réunir enseignants et adhérents autour d'un projet commun, tisser des liens, transmettre un savoir, partager des expériences et favoriser la collaboration et la solidarité entre les différents pôles du centre culturel et d'autres établissements.

Les pratiques collectives sont proposées dès les petits niveaux.

Inscription aux enseignements 2023-2024

Les inscriptions se font uniquement en ligne sur le [logiciel Opentalent](#).

Les listes établies par les professeurs ne constituent pas, ni ne remplacent l'inscription sur Opentalent.

Connectez-vous à votre compte ou créez-en un.

Dates des inscriptions en ligne

- pour les élèves déjà inscrits : du 22 mai au 17 juin 2023
- pour les inscriptions tout public : du 19 juin au 8 juillet 2023.

Des inscriptions seront encore possibles à partir du 28 août 2023 en fonction des places disponibles selon les cours.

Confirmation des inscriptions

- Une fois les inscriptions faites en ligne, l'équipe du Centre culturel prendra contact avec vous par téléphone, puis courriel pour confirmation des jours et des horaires.

△L'inscription sera alors définitive et déclenchera une facturation.

DANS LE CADRE D'UNE INSCRIPTION FAMILIALE

1. Formulaire d'inscription du responsable

Lors de l'inscription, le formulaire du responsable apparaît en premier. Complétez alors toutes les informations concernant le responsable.

△ Les informations avec un astérisque [*] sont obligatoires. Veillez à bien remplir toutes les informations (la validation finale n'est pas possible sinon).

Vous aurez ensuite la possibilité d'intégrer soit un second responsable directement, soit l'élève.

2. Formulaire d'inscription de l'élève

Les champs : adresse postale, mails et numéro de téléphone - sont déjà intégrés grâce à l'inscription du responsable. Si ceux-ci sont différents, vous pourrez les modifier sur le formulaire.

Vous devez compléter les enseignements auxquels l'élève souhaite s'inscrire pour la rentrée.

△ ATTENTION △

- Si l'élève s'inscrit en formation instrumentale, il est obligatoire de s'inscrire en formation musicale (RAPPEL 6 ans minimum). Les pratiques collectives sont obligatoires à partir du Cycle 2 et très fortement conseillées dès le début de la formation instrumentale. Elles sont gratuites et incluses dans les tarifs (PACKS), dès la première année de cycle 1.

- Les enseignements de danse doivent être obligatoirement accompagnés de l'attestation médicale ou certificat.

Pour rappel, les enseignements ne sont pas validés lors de la pré-inscription sur Opentalent, le secrétariat choisira d'accepter, de mettre en attente ou de refuser la demande, en fonction des places disponibles. Les élèves et familles doivent être à jour de leur facturation pour prétendre à une réinscription.

En cas de non-réinscription, la carte ou badge d'entrée doivent être restitués à l'accueil du CAC (30 € seront facturés en cas de perte ou non-restitution).

Tarifs 2023.2024

Retrouvez en lien les tarifs des enseignements artistiques et des spectacles.

<http://www.youtube.com/watch/0ryPoihTifk>

Documents

[Règlement intérieur CAC](#)

[Offre pédagogique CAC 2022.2023](#)

[Tarifs CAC 2023.2024](#)

Liens utiles

[Centre culturel Dominique de Roux](#)